

SAINT-FELIX-DE-LODEZ		EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL						
République Française Commune de SAINT-FELIX-DE-LODEZ Département de l'Hérault Arrondissement de Lodève	L'an deux mille vingt-quatre, le dix-neuf septembre, à 19 heures, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la Présidence de Monsieur Joseph RODRIGUEZ, Maire.							
Nombre de membres En exercice : 15 Qui ont pris part : 13 Vote par procuration : 1	Présents : Mme Eliette CAMUT; Mme Cristelle LENOIR ; M. Stéphane VAN LERBERGHE ; M. Anthony JEANJEAN ; M. Antonio GODOY ; Mme Karen MARCON ; Mme Maghnia MENGUS ; M. Romain DESRICHARD ; Mme Sophie SOUYRIS ; M. Samuel OLIVIER ; Mme Marie-Pierre VERNET							
<u>Date de la convocation</u> Le 11/09/2024 <u>Date d'affichage</u> Le 27/09/2024	Absents : M. Éric PEROLAT ; M. Gilles GROS Absents excusés : Mme Louisiane DELMAS (Procuration à Sophie SOUYRIS) ;							
N° 2024-40 Objet : Changement d'adresse - Chemin du Mazet <u>ACTES</u>	Monsieur le Maire rappelle que la commune est engagée dans un processus de normalisation des adresses dans le but de faciliter le travail des services de secours, de la poste, des livreurs et des différents services administratifs pour lesquels il est important d'identifier clairement la localisation d'un immeuble. La commune procédera petit à petit à des modifications. Modification proposée ce jour : <table border="1" data-bbox="558 1176 1452 1288" style="margin: 10px auto;"> <thead> <tr> <th>Secteur</th> <th>Situation actuelle</th> <th>Nouvelle Dénomination</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Les Englores</td> <td>Lotissement le Riou Lotissement le Mazet</td> <td>Chemin du Mazet</td> </tr> </tbody> </table> <p>Un plan avec la nouvelle numérotation est annexé à la délibération.</p> <p style="text-align: center;">LE CONSEIL MUNICIPAL</p> <p>Après avoir délibéré, et à l'unanimité des membres présents,</p> <p style="text-align: center;">- VALIDE la nouvelle dénomination et numérotation</p> <p style="text-align: right;">Fait et délibéré à SAINT-FELIX-DE-LODEZ, le 19 Septembre 2024.</p> <div style="display: flex; justify-content: space-between;"> <div data-bbox="566 1646 869 1736"> <p>Le secrétaire de séance Eliette CAMUT</p>  </div> <div data-bbox="1053 1646 1412 1736"> <p>Le Maire, Joseph RODRIGUEZ</p>  </div> </div> <p>Le Maire</p> <ul style="list-style-type: none"> - certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte qui sera affiché ce jour au siège de la collectivité, - informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Montpellier dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat. <p>Le Tribunal Administratif peut aussi être saisi par l'application informatique « Télérecours Citoyens » accessible par le site internet www.telerecours.fr</p>		Secteur	Situation actuelle	Nouvelle Dénomination	Les Englores	Lotissement le Riou Lotissement le Mazet	Chemin du Mazet
Secteur	Situation actuelle	Nouvelle Dénomination						
Les Englores	Lotissement le Riou Lotissement le Mazet	Chemin du Mazet						

